NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, reçue le 31 juillet 2020, est distribuée à la demande de la délégation du Chili.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| *Modifica Resolución Nº 3.333, de 2007, que establece requisitos fitosanitarios de ingreso de semillas de especies ornamentales y otras que indica* (Modification de la Décision n° 3.333 de 2007 établissant les exigences phytosanitaires régissant l'entrée des semences d'espèces ornementales et autres selon que de besoin). |
| Le Chili annonce que le projet de décision portant établissement des exigences sanitaires régissant l'admission au Chili de semences d'espèces ornementales et autres selon que de besoin, notifié le 22 avril 2020 par l'intermédiaire de l'Organisation mondiale du commerce au moyen du document G/SPS/N/CHL/630, est entré en vigueur le 21 juillet 2020.<https://members.wto.org/crnattachments/2020/SPS/CHL/28_4658_00_s.pdf> |
| **Le présent addendum concerne:** |
| [ ] Une modification de la date limite pour la présentation des observations |
| [**X**] La notification de l'adoption, de la publication ou de l'entrée en vigueur d'une réglementation |
| [ ] Une modification du contenu et/ou du champ d'application d'un projet de réglementation déjà notifié |
| [ ] Le retrait d'une réglementation projetée |
| [ ] Une modification de la date proposée pour l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur |
| [ ] Autres: |
| **Délai prévu pour la présentation des observations: *(Si l'addendum élargit le champ d'application de la mesure déjà notifiée, qu'il s'agisse des produits visés ou des Membres concernés, un nouveau délai pour la présentation des observations, normalement de 60 jours civils au moins, devrait être prévu. Dans d'autres circonstances, comme le report de la date limite initialement annoncée pour la présentation des observations, le délai pour la présentation des observations prévu dans l'addendum peut être différent.)*** |
| [ ] Soixante jours à compter de la date de distribution de l'addendum à la notification et/ou *(jj/mm/aa)*: |
| **Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Courrier électronique: sps.chile@sag.gob.cl |
| **Texte(s) disponible(s) auprès de: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:** |
| Courrier électronique: sps.chile@sag.gob.cl |

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**